

ASSOCIATION AMICALE
DES ANCIENNES ÉLÈVES
DU
LYCÉE MOIÈRE

Reconnue d'utilité publique par décret du 23 Mars 1912.

71, RUE DU RANELAGH. — PARIS

N° de Chèques Postaux : 355.44.

BULLETIN MENSUEL

N° 2. — Avril-Mai 1925

SOMMAIRE :

Réunions du mois

I. Association des Anciennes Elèves

- 1° Réunion du Conseil du 9 mai.
- 2° Bal de l'Association.
- 3° Assemblée générale de l'Union des Associations. — Bal et tombola au bénéfice de la Maison des Lycéennes.
- 4° Décoration.
- 5° Nouveaux membres de l'Association.
- 6° Mariages, naissances, décès.
- 7° Bibliothèque.
- 8° Séjours de vacances en Hongrie.
- 9° Avis.

II. Société de Bienfaisance

- 1° Réunion de Bienfaisance de mai.
- 2° Réunions du Cercle amical de mars et avril.
- 3° Fête du Cercle amical.

III. Notes et Informations

- 1° Les Femmes et l'art décoratif : l'atelier d'art d'éclairage Ellin.
- 2° Les Petits filleuls.

Réunions du Mois

Le Dimanche 7 juin, à 2 heures, **Fête du Lycée** au profit des Œuvres soutenues par les Elèves du Lycée et l'A. des Anciennes Elèves.

Concert et Comédie, Salle de Danse et Buffet. A 5 h., danses rythmiques et chœurs exécutés par les Elèves du Lycée.

Entrée du Lycée 2 fr.; entrée du Concert 4 fr.; entrée de la Salle de Danse, 1 fr. 50



Promenade des enfants le jeudi 11 juin.

Promenade du Cercle Amical le dimanche 21 juin. On se rendra probablement à la Terrasse de Meudon.



1. Association des Anciennes Elèves

Réunion du Conseil du 9 Mai

Le Conseil s'est réuni au Lycée le 9 mai à 2 heures. Ni l'une ni l'autre de nos présidentes d'honneur n'assistait à la réunion. Mlle Plicque, directrice du Lycée, très sérieusement souffrante, s'était fait excuser; Mme Thirion, directrice honoraire, a été victime d'un grave accident, elle s'est cassé la jambe il y a plus d'un mois et n'espère pas pouvoir reprendre sa vie normale avant plusieurs semaines. Elle craint bien de ne pouvoir assister à la fête du Lycée et demande qu'on dise bien à « toutes ses filles combien elle est désolée d'être ainsi éloignée d'elles ».

S'étaient également excusées Mlles M. Romand, absente de Paris, A. Chalufour, G. Belot, Mmes Kœcklin et Piat.

Etaient présentes : Mlles H. Weil, présidente, L. Bouteille, trésorière, Mme Delzant, secrétaire, Mlles H. Burgaz, secrétaire adjointe, M. Courtin, H. Hécart, Mme Jeangirard, Mlles G. Kaufmann, G. Maury, S. Picard.

Mlle Weil annonce que le programme du Concert de la Fête du 7 juin comportera une comédie de Musset : *Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée* ;

Des danses de caractère, menuet et pavane.

Elle espère obtenir le concours de Mme de Nevrezé et de Mlle Ghins pour le chant et de Mme Trèves pour la harpe.

Enfin, d'accord avec la Société de Bienfaisance, nous assurerons probablement une audition de Mme Werliczky, la chanteuse russe qui fut si applaudie au concert de l'an passé.

Mlle Romand qui n'est pas encore de retour, écrit qu'elle ne peut prendre la responsabilité du Buffet ne devant rentrer que la veille de la fête. Elle pense que des élèves actuelles pourraient se charger de l'organiser, mais elle veut bien les diriger.

On s'adressera donc aux Elèves de seconde.

Comme l'an passé, il y aura une salle de danse et un comptoir de fleurs dont Mlle Zilliox veut bien s'occuper.

A 5 heures commenceront les danses rythmiques dans la cour.

L'entrée du Lycée reste fixée à 2 francs pour tout le monde sans exception ; Le prix d'entrée du concert ne sera cette année que de 4 francs ; celui de la salle de danse de 1 fr. 50.

Cette question réglée on passe à l'attribution des fonds provenant du bénéfice du bal qui constituent une partie de nos ressources exceptionnelles.

Le bal a rapporté, tous frais payés, 3.230 francs, dépassant de 230 francs la recette de 1924.

Mlle Weil remet seulement 3.000 francs à la trésorière.

En effet, une matinée dansante organisée par l'Union des A., a eu lieu le samedi 2 mai, au Ministère des Travaux Publics, pour procurer des fonds qui permettront de meubler les nouveaux bâtiments de la Maison des Lycéennes, rue Amyot.

Mlle Weil n'a réussi à placer que pour 270 francs de billets, et a pensé qu'elle ne serait point désapprouvée par le Conseil dont elle avait d'ailleurs consulté un certain nombre de membres, si elle complétait cette somme avec les 230 francs provenant de la soirée de Molière, pour pouvoir remettre, au nom de notre A., un billet de 500 francs à la trésorière de l'Union.

A l'unanimité le Conseil approuve le geste de la présidente, et plusieurs des membres présents s'offrent pour l'aider à placer les billets de la tombola artistique, destinée à procurer à la Maison des Lycéennes le supplément de ressources nécessaires. Un appel sera adressé aux artistes de notre A. pour fournir des lots.

Sur les 3.000 francs dont nous disposons, 2.000 seront attribués à continuer à faire soigner notre compagne malade.

Les 1.000 francs qui restent seront employés à faire réparer notre piano.

Mlle Bouteille donne enfin lecture d'une lettre de notre bibliothécaire Mlle Noël, qui demande que le crédit de 300 francs voté à l'Assemblée générale, soit de suite employé. La moitié, soit 150 francs, pourraient être consacrés, comme l'an passé et dans les mêmes conditions, à faire relier les livres qui en ont le plus besoin.

Avec les 150 francs restant on pourrait acheter avant l'été un certain nombre de livres nouveaux que nos compagnes auraient la possibilité d'emporter en vacances.

Le Conseil se range à cet excellent avis, et dresse immédiatement une liste qui sera soumise à l'approbation de Mme la Directrice.

LARROUY	<i>Coup de roulis.</i>
Id.	<i>Les vagabonds de la gloire.</i>
Florence BARCLAY..	<i>Le Rosaire.</i>
JACK LONDON.....	<i>Jerry dans l'Île (Histoire d'un chien).</i>
Id.	<i>Radiieuse Aurore.</i>
	(On souhaite avoir l'un de ces livres dans le texte original américain).
CONRAD	<i>Le Typhon.</i>
Alain FOURNIER....	<i>Le Grand Maëlme</i>
J. COCTEAU	<i>Thomas l'Imposteur.</i>
M. PRÉVOST.....	<i>Nouvelles Lettres à Françoise.</i>
Albert BESNARD....	<i>Sous le Ciel de Rome.</i>
KESSEL.....	<i>La Steppe Rouge.</i>
Id.	<i>L'Équipage.</i>
	<i>Le Journal de Marie Léneru.</i>
Lucien ROMIER.....	<i>Explications de notre temps.</i>
Jacques RIVIÈRE ...	<i>Études (Baudelaire, Claudel, Gide, Ingres, Cézanne, etc.).</i>
André CHEVRILLON.	<i>Trois études de littérature anglaise (Kipling, Galsworthy, Shakespeare et l'âme anglaise).</i>
André GIDE.....	<i>Dostoïewsky.</i>

Avant de nous séparer, Mlle Weil donne lecture d'une lettre de notre ancienne compagne Mlle Touret-Grignan, directrice du collège de Beaune, demandant si nous ne connaîtrions pas une ancienne élève qui voudrait accompagner l'ambassadrice du

Brésil à Rio-de-Janeiro, en qualité d'institutrice. Comme il faut donner une réponse avant le 1^{er} juin, Mlle Hécart se charge de communiquer la lettre à Mme la Directrice.

Bal de l'Association

Le 28 mars a eu lieu dans les salons Victor-Hugo, rue Saint-Didier, le 3^e bal de notre Association. La soirée fut très réussie malgré la date tardive, et plus de 500 personnes ont répondu à notre appel. Les grandes Ecoles nous avaient envoyé des danseurs, et l'entrain fut tel que l'on ne sépara qu'après 5 heures du matin.

Les anciennes élèves et les élèves du Lycée qui étaient venues en grand nombre ont eu le plaisir de retrouver Mme la Directrice, Mlles Lenfant, Moria, L. Bérillon et beaucoup de nos professeurs actuels que nous remercions de s'être jointes à nous.

Plusieurs tables de bridge et de mah-jongg permirent aux parents de ne pas perdre patience. L'essai d'un souper très abordable de prix (7 francs) ayant parfaitement réussi, nous pensons renouveler cette tentative dans les années à venir.

Les chiffres plus éloquents que quoi que ce soit, diront le succès de cette soirée, puisque les entrées et le buffet ont produit une recette brute de 6.540 francs laissant un bénéfice net de 3.230 francs.

Nous espérons que danseurs et danseuses auront gardé de notre bal un assez bon souvenir pour nous revenir l'an prochain et nous amener leurs amis.

Assemblée générale de l'Union Bal et Tombola au profit de la Maison des Lycéennes

L'Assemblée générale de l'Union s'est réunie à la Maison des Lycéennes le dimanche 26 avril à 2 heures.

Notre A. de Molière y était représentée par Mlle H. Weil et Mme Delzant.

Mlle Desprez, présidente de l'Union, commence son rapport en saluant en termes émus la mémoire de Mlle Kuss, directrice

honnaire du Lycée Fénelon, vice-présidente de l'Union, emportée au mois de mars après une courte maladie, dont l'activité sociale se manifesta sous des formes nombreuses et diverses, et qui, depuis les années de début, fut pour l'Union une amie fidèle, lui apportant toujours un appui sûr et sympathique.

L'Union qui compte en 1925, 21 ans d'existence, réunit actuellement 104 A., entre lesquelles son *Bulletin* maintient un lien et contribue à créer une émulation d'activité.

L'*Office de placement* continue à fonctionner chaque *mercredi* et chaque *vendredi*, 99, rue de Prouy, sous la direction de Mmes Sussfeld et Meyer et a procuré en 1924, 72 situations tant à d'anciennes lycéennes (36), qu'à des personnes recommandées par des Lycéennes (22). Mais la question qui a dominé toutes les autres, au cours de l'année qui vient de s'écouler, a été celle de la *reconstruction de la Maison des Lycéennes*.

En mai 1924, la Caisse des dépôts et consignation consentait la promesse d'un prêt qui allait permettre de commencer les travaux.

Conformément à la promesse de rétrocession votée l'an dernier, l'Union revendit à la Société anonyme de la Maison des Lycéennes, la portion de terrain acquise en 1914 et lui apporta sous forme de souscription d'importants capitaux, soit 220.000 francs du fonds des jeux, 48.025 francs subventions des A., 26.300 francs pris sur sa Caisse, en tout 294.325 francs.

« Dès les derniers mois de l'année scolaire l'architecte se mit à l'œuvre et commença à bâtir les cuisines indispensables à la nourriture de soixante bouches, puis les vacances venues la pioche des démolisseurs faisait tomber la vieille maison toute pleine de souvenirs non seulement pour les nombreuses pensionnaires qui l'ont habitée mais pour celles qui, il y a 20 ans, l'aménageaient avec tant d'ardeur joyeuse. »

Naturellement à la rentrée d'octobre de 1924, le nombre des pensionnaires se trouva forcément réduit à 18 (1) qui, ainsi que la Directrice durent s'accommoder d'un espace plus restreint.

Actuellement, à l'issue de la réunion il sera possible de faire aux déléguées des A. les honneurs des nouveaux bâtiments, et de leur permettre de constater que malgré des ressources limitées, un espace de terrain restreint et le prix formidable du

(1) 5 élèves de sixième du Lycée Fénelon ; 1 étudiante en lettres ; 2 étudiantes en sciences ; 1 élève à l'École des Chartes ; 2 étudiantes en pharmacie, élèves à l'École technique ; 4 étudiantes en dessin.

« Bâtiment », le maximum de confort a été réalisé pour un nombre maximum de pensionnaires, avec un minimum de frais.

Seulement, il ne reste plus aucune disponibilité en caisse pour meubler ces bâtiments, et les reliquats du mobilier de l'ancienne maison, outre leur degré d'usure sont en nombre très insuffisant.

En 1924 l'Union a reçu des différentes A. pour 7.200 francs de souscriptions nouvelles, mais bien entendu celles-ci ont été de suite converties en actions pour couvrir les frais des travaux.

Par l'intermédiaire de Mme Desbulleux (Rouen), membre du Comité de l'Union, un don de 5.000 francs a été fait spécialement pour le mobilier de la Maison, et l'on a l'espoir d'obtenir, malheureusement à une assez lointaine échéance, une nouvelle subvention du Ministre de l'Intérieur. Mais ces apports seront certainement insuffisants et pour terminer l'aménagement intérieur il faut avoir recours aux A. et aux amis de l'Union grâce à un *bal* dont Mme Desbulleux a bien voulu assumer la lourde organisation et à une *tombola* de 10.000 billets à 2 francs dont Mme Caillé (Saumur) a pris la direction.

En 21 ans l'Union n'aura fait que 3 fois appel à la générosité du public ce qui n'est pas exagéré, et l'on peut espérer que dans la suite la Maison vivra par elle-même : « les modestes rétributions des étudiantes devant suffire, grâce à une minutieuse gestion et à un souci constant du parfait rendement des ressources à assurer aux pensionnaires tout le confort désirable, à régler les réparations courantes et à amortir les capitaux engagés. »

La gestion du Comité de l'Union et les comptes présentés par Mme Combat, trésorière, sont approuvés par un vote unanime.

Pour le budget de 1925, il est difficile à équilibrer, les frais généraux de la Maison, chauffage, intérêts et amortissement du capital, restent sensiblement les mêmes, qu'on ait 60 pensionnaires ou seulement 18, mais les recettes sont singulièrement moindres. Toutefois le déficit prévu pour le prochain exercice ne paraît pas devoir dépasser 1.050 francs. Ce projet est adopté à l'unanimité.

Les membres sortant du Comité sont réélus à l'unanimité.

Mme Lanier, déléguée de Fénelon, donne alors à l'Assemblée lecture de la motion dans laquelle elle expose que les amies et anciennes élèves de Mlle Kuss, pour rendre hommage à sa mémoire et en perpétuer le souvenir, ont proposé d'ouvrir une souscription dont le montant servirait à meubler des chambres de la Maison des Lycéennes ; l'on pourrait donner à ces nouvelles chambres le nom de celle qui vient de disparaître et qui s'intéressait tant à la Maison des Lycéennes.

Mlle Desprez est du même avis et remercie Mme Lanier en son nom et en celui de l'Assemblée.

Cette motion sert de point de départ à une controverse relative à l'opportunité d'attribuer aux chambres le nom des A. qui auraient accordé des subventions importantes.

Mlle Desprez appelle l'attention de l'Assemblée sur le caractère délicat de l'application et propose de donner à quelques chambres le nom de bienfaiteurs tels que Mlle Kuss et de faire apposer dans le salon une plaque où seraient inscrits les noms d'A. ayant prêté un concours effectif.

Mme Delzant demande que puisse être donné aux chambres le nom de personnes décédées qui se sont particulièrement dévouées à leur groupement ou à l'Union, telles que Berthe Milliard par exemple. On demeure d'accord de réserver la question des chambres jusqu'à plus ample examen, et de décider qu'il sera apposé dans une des salles de la Maison une plaque portant le nom des personnes et des A. qui ont, depuis les débuts de l'Union apporté à celle-ci un concours particulièrement actif et efficace.

L'ordre du jour épuisé, les déléguées entament des conversations animées autour de tasses de thé accompagnées d'excellents petits gâteaux.

Mmes Desbulleux et Caillé sont fort entourées par celles qui réclament des billets pour le bal ou de carnets de billets de tombola à placer.

*
* *

Le Bal de l'Union

Le samedi 2 mai, à 4 heures, les Salons du Ministère des travaux publics, gracieusement mis à la disposition de l'Union sur les instances de son Président d'honneur, M. Léon Bourgeois, ouvraient leurs portes aux nombreux couples de danseurs et aux membres des A. de province et de Paris venues avec leurs maris et leurs enfants. La matinée-bal s'est prolongée jusqu'à minuit, coupée d'une courte accalmie au moment du dîner où l'on se disputait les tables du buffet.

Une dame amateur pleine de finesse et de distinction, en lisant dans les lignes de la main, a fait à ses clientes d'occasion des révélations sensationnelles et... a rapporté un beau bénéfice à la caisse de l'Union.

Celles qui ne dansaient point ont pu goûter les joies paisibles du bridge ou celles des rencontres amicales qui provoquent des conversations pleines d'entrain.

En résumé, soirée réussie en tous points qui fit le plus grand honneur à son organisatrice Mme Desbulleux, et dont le bénéfice net dépassa 6.000 francs.



La Tombola

Si beaux qu'aient été les résultats du bal, ils ne suffisent pas à procurer à l'Union la somme nécessaire pour meubler la Maison des Lycéennes.

Son Comité adresse donc un pressant appel pour que toutes contribuent au succès de la tombola où l'on a d'ailleurs chance de gagner de très jolis lots artistiques : un vase de Sèvres offert par M. le Président de la République, des tableaux signés de noms connus, des gravures de maîtres, des livres avec autographes de leurs auteurs, des bibelots élégants, etc...

Mme Caillé, directrice de l'Ecole des Jeunes Filles, 13, rue de la Ville-l'Evêque, 8°, tient des carnets de 10 billets, à 2 francs le billet, à la disposition de celles qui pensent pouvoir en placer.

Les carnets non retournés en temps devant être considérés comme invendus, et par suite non compris dans le tirage, on demande que : 1° les fonds recueillis ; 2° les talons de billets vendus ; 3° les billets invendus, soient retournés à Mme Caillé avant le 20 juin (1).

Décoration

Nous avons appris au mois de mars dernier la nomination de Mlle Louise Weiss au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur. Tous ceux qui la connaissent savent combien cette distinction est méritée. Malgré sa jeunesse, voici plus de dix ans, en effet, que Mlle Weiss se dépense pour la chose publique. En 1914, à peine venait-elle de subir avec succès les épreuves du concours d'agrégation de l'enseignement secondaire des jeunes filles, qu'elle créait dans un village de Bretagne un hôpital pour les blessés, et fondait avec des amies deux œuvres importantes :

(1) Les anciennes élèves de Molière peuvent s'adresser, pour avoir des billets, à Mlle Weil qui a pris des carnets en dépôt.

l'Assistance aux Dépôts d'écloués et le Secours aux Prisonniers de guerre. Bientôt après, elle entrait dans la vie politique et participait aux travaux de « L'Europe Nouvelle ». Sa collaboration était si appréciée qu'en 1921 un périodique parisien lui proposait d'aller faire une enquête en pleine Russie bolchevique ; elle ne recula pas devant cette mission, dangereuse à certains égards, et en rapporta des renseignements de tout premier ordre. Depuis, rédacteur en chef de « L'Europe Nouvelle » dont elle a fait une des Revues les plus solidement documentées en matière de politique étrangère, « animatrice » de mille formes d'activité qu'elle suscite autour d'elle dans le monde de la philanthropie, des lettres et des arts, voyageuse entreprenant chaque année des tournées d'information ou de propagande en Suisse, en Belgique, en Tchécoslovaquie, etc., elle n'a jamais cessé de servir. Nous sommes fières de notre ancienne Compagne, et lui adressons nos très cordiales félicitations.

Nouveaux membres de l'Association

Membres d'honneur

- Mlles Descomps, professeur au Lycée, 5, rue de l'Assomption, 16^e.
Quézel, professeur au Lycée, 15, rue Pétrarque, 16^e.
Raliotte, 12, rue Georges-Clemenceau, Versailles (Seine-et-Oise).

Sociétaire perpétuelle

- Mlle Germaine Bernard, 13, rue Cortambert, 16^e.

Sociétaires

- Mlles Jeanne Boudène, 16, rue de l'Assomption.
Jeanne Dobler, 82, rue du Ranelagh, 16^e.
Marcelle Isidor, 48 bis, rue d'Auteuil, 16^e.
Simone L'homme, 1, rue de la Mairie, Boulogne-s-Seine (Seine).
Hylda Nataf, 50, rue de Naples, Tunis (Tunisie).
Anne-Marie de Saint-Delis, 48, rue Vital, 16^e.
Juliette Worms, 1, rue de la Muette, 16^e.
Simone Worms, 1, rue de la Muette, 16^e.

Aspirante

Evelyn Fayolle, 41, rue Michel-Ange, 16^e.

Mariages

On nous informe des fiançailles de :

Mlles Jeanne Roux avec M. Robert Dieterlen, ingénieur, E. C. P.
Hélène Landry, avocat à la Cour d'Appel, avec M. C.
Campinchi, également avocat à la Cour d'Appel.

Nous apprenons le mariage de :

Mmes Emile Bernard, née Suzanne Imbert, avec M. le D^r Georges Kern; chevalier de la Légion d'honneur, médecin d'arrondissement à Thann.

Bardin, née Georgette Beautier, avec M. le docteur Paul Cuny, médecin-major de 2^e classe, officier de la Légion d'honneur.

Mlles Germaine Bouglé avec M. André Basset, agrégé de l'Université.

Madeleine Poirier avec M. Albert Lefebvre.

Mme J. Chorât (Alice Finet) et M. J. Chorât, Consul de France, chevalier de la Légion d'honneur, nous annoncent le mariage de leur fille, Mlle Lucienne Chorât, avec M. Pierre Soullignac, agriculteur, Croix de guerre.

Nous envoyons à nos compagnes nos sincères félicitations accompagnées de nos meilleurs vœux de bonheur pour ces nouveaux foyers.

Naissances

On nous annonce la naissance de :

Bernard, deuxième enfant du D^r et de Mme André Cachera (S. Bezault).

Robert, fils de M. et de Mme Bouan (A. Polack).

Bernard, fils de M. et Mme André Salomon (P. Cahen).

Claude, fils de M. et Mme Page (Suzanne Bernot).

Philippe, fils de M. et Mme Ozouf (Marianne Brossolette).

Nos meilleures félicitations aux heureux parents.

Décès

Nous n'avons appris que tout récemment la mort de M. Roger, survenue en janvier dernier.

Nous exprimons notre profonde sympathie à sa fille, Mlle Suzanne Roger, et lui envoyons nos plus sincères condoléances.

Bibliothèque

M. Louis Brandin, qui avait envoyé à notre bibliothèque, il y a quelques mois, « Berthe au Grand Pied », vient de nous offrir son dernier livre « La Chanson d'Aspremont », récit attachant où nos compagnes retrouveront les qualités de l'écrivain et de l'érudit qu'elles avaient déjà appréciées dans « Berthe au Grand Pied ».

Nous exprimons notre vive reconnaissance à M. Louis Brandin, « dont l'envoi, nous écrit Mme Brandin, est un tribut d'amitié qu'il est si heureux de rendre à l'Association pour laquelle sa femme (née Lise Paquin) garde un affectueux souvenir. »



Nos compagnes trouveront prochainement à la bibliothèque quelques nouveautés qu'elles pourront emporter en vacances et dont l'achat a été décidé à la dernière réunion du Conseil :

Larrouy : « Coup de Roulis » ; « Les Vagabonds de la Gloire ».
Jack London : « Jerry dans l'île » ; « Radieuse Aurore ».
Alain Fournier : « Le Grand Maulnes ».
J. Cocteau : « Thomas l'Imposteur ».
M. Prévost : « Nouvelles lettres à Françoise ».
Albert Besnard : « Sous le Ciel de Rome ».
Kessel : « La Steppe Rouge » ; « l'Equipage ».
Conrad : « Le Typhon ».
« Le Journal de Marie Lénéru ».
Lucien Romier : « Explications de notre temps ».
Jacques Rivière : « Etudes » (Baudelaire, Claudel, Gide, Ingres, Cézanne, etc.).

André Chevrillon : « Trois études de littérature anglaise »
(Kipling, Galsworthy, Shakespeare et l'âme anglaise).
André Gide : « Dostoïewski ».

Séjours de vacances en Hongrie

De même que l'an passé, l'Association des Etudiantes (55, rue Saint-Jacques), organise des séjours d'étudiants et d'étudiantes français en Hongrie pendant les vacances.

Les étudiantes seront reçues dans des familles hongroises et n'auront à leur charge que les frais de voyage. Les départs auront lieu dans la deuxième quinzaine de juillet.

Mme Delzant, secrétaire de l'A., 39, avenue de Breteuil (7^e) et Mlle S. Chalufour, 1, place des Ecoles, Boulogne-sur-Seine, qui publia dans ce *Bulletin*, les intéressantes notes sur son voyage en Hongrie au cours de l'été 1924, sont à la disposition de celles de nos compagnes qui désirent de plus amples renseignements.

Avis

Mlle Pommier, surveillante générale honoraire, recommande une dame d'excellente éducation qui désirerait s'occuper de l'instruction de jeunes enfants pendant les trois mois d'été (juillet-août-septembre) et les accompagnerait à la campagne, à la mer ou à la montagne.

Elle peut enseigner le français jusqu'à la préparation du brevet élémentaire ; elle est musicienne et parle l'anglais et l'allemand.

Ecrire à Mme Leroy, 6, place du Marché, Levallois-Perret (Seine).

2. Société de Bienfaisance

Réunion de Bienfaisance de Mai

Nous avons consacré une partie de notre temps, aux dernières réunions de bienfaisance et notamment à celle du mois de mai, à préparer les départs en vacances de nos enfants. Après avoir fixé les dates où seront convoquées les familles qui ont des enfants à envoyer à la campagne, nous nous inquiétons de savoir si le vestiaire est suffisamment rempli. C'est là une importante question, car il est presque toujours, dans les familles souvent très nombreuses dont nous nous occupons, un ou plusieurs enfants qui, au moment de quitter Paris, manquent de chaussures, de tabliers, de manteaux ou même de linge.

Or, celles d'entre nous qui sont chargées du vestiaire nous disent qu'il est actuellement assez dépourvu, surtout de vêtements pour des enfants déjà grands. Nous décidons alors de faire un appel dans les classes, dans l'espoir qu'on nous apporte bientôt quelques-uns de ces vêtements qui rendront le plus grand service à nos petits protégés. Nous pouvons ajouter ici que notre vestiaire n'est jamais trop garni, et que nous recevrons toujours avec grande reconnaissance les effets, — et même les effets très usagés, — dont certaines anciennes élèves voudraient se défaire. Nous connaissons en effet une femme à qui nous pouvons demander de remettre en état les vieux vêtements ou d'en tirer parti.

A ce propos, nous apprenons avec plaisir que les Ecoles primaires du XV^e arrondissement ont fait à notre Société un envoi de vêtements et particulièrement d'objets de layette provenant du comptoir qu'elles avaient organisé au Lycée Buffon, sous la direction de Mme Delzant, pour la vente au bénéfice des Orphelins de guerre du XV^e arrondissement.

La question des vacances réglée, nous entendons les nouvelles que Mlle Scott et plusieurs de nos compagnes apportent sur nos familles. Nouvelles qui ne sont pas toujours réconfortantes, car, avec le printemps humide et froid que nous avons eu, les maladies se sont abattues avec une violence inaccoutumée dans plusieurs des maisons qui nous intéressent. Ainsi Mme B. a perdu un superbe petit bébé — le dernier de ses quatorze enfants —

emporté par une rougeole qui s'est compliquée de broncho-pneumonie. Mme H., dont le fils Daniel, atteint l'an dernier d'encéphalite léthargique, reste dans un état nerveux inquiétant, a failli perdre sa dernière fillette, qui, elle aussi, a eu la rougeole et une congestion pulmonaire. Mme Bl., mère de quatre enfants très délicats, vient d'être très gravement malade, et elle se trouve dans une situation d'argent des plus difficiles, alors que les soins du médecin lui sont toujours nécessaires et qu'un régime alimentaire coûteux lui a été ordonné. Dans plusieurs autres familles, enfin, on nous signale des cas de maladie.

Devant ces nouvelles, il nous a semblé que notre aide financière et morale devait se faire aussi active que possible. Nous avons avancé 150 francs à Mme B. qui, pour augmenter les ressources de la maison et nourrir ses nombreux enfants, a pris un petit commerce en plein air. Nous avons d'autant moins hésité à faire ce prêt que l'une des filles de Mme B. qui a une santé chancelante et aurait grand besoin de ne pas rester enfermée, aide sa mère dans son nouveau commerce et se trouve ainsi beaucoup plus au dehors qu'auparavant.

Pour Mme H., qui a dû envoyer sa fillette convalescente à la campagne, nous avons payé intégralement le premier mois du séjour de l'enfant (150 fr.) et décidons que, tant que la fillette aura besoin de rester au bon air, nous verserons mensuellement 75 fr. à sa mère.

Nous chargeons ensuite une de nos compagnes d'acheter une chaise-longue, que nous ferons passer à Mme Bl. à qui l'on a prescrit de rester étendue aussi souvent que possible. C'est sans doute là une dépense un peu élevée, mais la chaise-longue restera propriété de la Société de Bienfaisance et nous pourrons à l'avenir la prêter, si besoin en est, à telle de nos femmes ou de nos jeunes filles fatiguées ou convalescentes.

D'autre part, Mlle Feist nous rend compte d'une enquête qu'elle a faite dans une famille où il y a six enfants et où un septième est attendu pour juillet. Elle a rapporté de sa visite de très bons renseignements et pense que notre Société pourra s'occuper utilement de cette famille. En particulier, il y aurait besoin pressant dans ce ménage d'un lit supplémentaire pour une des fillettes, paralysée, actuellement en traitement dans un hôpital, et dont l'état, malheureusement, est stationnaire. La mère va, d'ici deux ou trois mois, reprendre l'enfant chez elle, mais voudrait pouvoir la faire coucher seule. Nous décidons de

lui procurer un lit, soit par l'une de nous qui peut-être pourra en disposer d'un, soit par la Société l'Abri.

A Mme C., qui est veuve et doit élever ses deux enfants avec, pour toutes ressources, 450 francs par mois, nous avons remis 100 francs pour l'aider à payer son loyer. En outre, comme elle se prive de nourriture pour que ses enfants ne manquent de rien, et que cette sous-alimentation est inquiétante pour sa santé, il est entendu qu'une provision d'épicerie lui sera envoyée : la mère et les petits en profiteront à la fois.

Une somme de 100 francs est réservée pour la sœur d'une de nos anciennes protégées. C'est une jeune femme qui a dû divorcer et qui reste seule avec une fillette à élever. Comme elle vient d'être malade, elle a besoin momentanément d'une aide que nous n'hésitons pas à lui accorder. Et nous n'oublierons pas, au moment des départs en vacances, son enfant qui est chétive et se trouvera certainement très bien d'un séjour à la campagne.

Nous sommes très heureuses, en fin de séance, d'avoir de plusieurs de nos protégées quelques bonnes nouvelles qui viennent compenser les rapports quelque peu attristants que nous avons entendus auparavant. Marcelle P. qui, après la mort de sa mère, l'été dernier, avait rapidement dépéri et manifesté des troubles inquiétants, va beaucoup mieux. Elle s'occupe activement du ménage chez son père, s'intéresse même à la couture et prétend confectionner son trousseau ! Nous espérons la voir d'ici peu, définitivement remise.

Une de nos jeunes amies du Cercle Amical, Georgette H., après un long séjour dans un sanatorium, semble se remettre d'un grave commencement de tuberculose. Le dernier rapport du médecin a été particulièrement favorable et nous croyons pouvoir espérer qu'elle est hors d'affaire maintenant. Quant à sa sœur Madeleine, qui, vivant absolument seule depuis le départ de Georgette, nous semblait s'engager dans une bien mauvaise voie, elle a repris un travail régulier et paraît faire un sérieux effort pour s'amender. Mlle Scott qui la suit de très près et s'efforce, dans toute la mesure du possible, de la maintenir dans ses bonnes dispositions, nous apporte avec beaucoup de plaisir ces renseignements favorables. Et ce nous est un encouragement de penser que, pour Madeleine et Georgette H., restées seules au sortir de l'enfance et jetées sans soutien dans l'existence, l'appui de notre Société aura été efficace.

Cercle Amical

L'attraction du Cercle de Mars a été une causerie, très suivie et très commentée ensuite par l'auditoire, de Geneviève Maury, sur l'ouvrage du Dr Albert Schweitzer : « A l'Orée de la Forêt Vierge ». L'auteur se dévoue aux nègres malades. A des journées de distance, ils viennent en pirogue, rencontrent des hippopotames sur l'Ogoué, puis campent chez le « sorcier blanc ». Celui-ci lutte avec sa femme, non seulement contre d'horribles maladies, mais aussi contre des incursions d'éléphants, des invasions de termites et les incœrcibles larcins des noirs, qui ont une friponnerie puérule et drôle. Frissons et rires alternaient dans l'auditoire, dominé par l'admiration pour le courage ardent et gai de l'auteur. On s'est passé le livre avec curiosité pour voir les aperçus sur le Congo, et on pense l'acheter pour la bibliothèque.

Après le goûter et avant quelques tours de danse, Georgette Kauffmann a joué la « Danse Macabre », de Saint-Saëns, et le « 15^e Prélude » de Chopin.



A la réunion d'Avril, se trouvant remise au 3^e dimanche, à cause des vacances de Pâques, nous fûmes très peu nombreuses, beaucoup d'entre nous n'étant pas encore rentrées, mais l'après-midi se passa quand même très agréablement.

Il faisait un temps superbe ; aussi Mlle Maury nous convia-t-elle à venir nous assoir dans la cour, où elle nous lut de délicieux passages de la « Belle Nivernaise », d'Alphonse Daudet.

Après le goûter, une « ancienne », Mlle Jeanne Alléon, chanta avec beaucoup de charme et de chaleur, trois mélodies russes : la « Berceuse », de Gretchaninoff, « Chant hindou », de Rimsky-Korsakoff, et le « Chant des haleurs de la Volga », puis un fragment de Lakmé et « le Noyer » de Schumann.

On parla beaucoup de la réunion du 17 mai, et des projets de la fête annuelle que les jeunes filles du Cercle donneront à leurs parents, ce jour-là.

Fête du Cercle amical

Dimanche 17 mai 1925

Notre fête annuelle a eu lieu le troisième dimanche de mai.

Dès 2 heures, plusieurs jeunes filles et leurs familles étaient déjà au Lycée, et, tandis que Geneviève Maury et Hélène Weil mettaient la dernière main aux préparatifs des comédies, quelques têtes curieuses tâchaient d'apercevoir à travers les carreaux du préau les « actrices » parées de leurs plus beaux costumes.

Nous commençons par deux chœurs, « La Fille aux Oranges », vieille chanson du pays de Nice, arrangée par Julien Tiersot, et « La Vierge à la Crèche », de César Franck. Comme d'habitude, Mlle Ehrard veut bien nous accompagner.

Puis voici la première des deux comédies, un passage des « Femmes savantes » : nous pouvons constater que Molière est toujours en faveur dans « son » Lycée ; il n'est pas une seule des actrices de la deuxième représentation qui consente à aller s'habiller avant la fin de la scène fameuse. Chrysale (Germaine Rigaux) sut se montrer indécis, puis véhément contre celles qui « laissent brûler son rôl » ; Philaminthe et Bélise, dans leurs superbes atours, plurent à leur jeune auditoire ; enfin, Lucie Delaye fut une excellente Martine tout-à-fait dans la « peau » de son personnage.

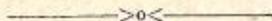
Après cette première pièce, commence véritablement la partie musicale. Mme Planché (Clotilde Bertrand), accompagnée de Mlle Seurre, nous chanta la « Procession », de César Franck, et « L'Automne », de Fauré. Nous avons toujours infiniment de plaisir à entendre sa voix si pure et si sonore à la fois. Mlle Ehrard joua un morceau de piano, « Schumanniana », de Marcel Noël, puis nous entendîmes Mlle Seurre dans une « Ballade » de Chopin. Mme Planché voulut bien chanter encore « l'Air de Mimi », de « La Vie de Bohême » (Puccini). Le chant a vraiment beaucoup de succès auprès de notre public.

Après cette partie musicale, nous eûmes la représentation de la « Fille du Sonneur de Cloches », comédie villageoise de Le Roy-Villars, dont l'héroïne, Pierrette Schmidt, entourée d'une vieille baronne (Geneviève Marchand) et d'une riche fermière (Ethel van Deth) amusa toute la salle ; autour d'elles, une princesse russe déguisée en paysanne (Maria Rigaux) et sa suivante, une

vieille bougon (Suzanne Bose) provoquèrent beaucoup de gaieté parmi les petits :

Enfin ce fut un grand plaisir d'entendre Jeanne Alléon chanter de nouveau « Le Noyer », de Schumann, et un autre morceau en français ; puis, elle voulut bien redire les chants russes qui avaient eu tant de succès à la réunion d'avril, ainsi qu'une Chanson géorgienne de Rachmaninow ; ce fut un vrai régal pour toutes, que cette musique russe si mélodieuse et si prenante dans sa mélancolie, ou au contraire si virile dans ses accents.

Nous ne nous aperçûmes pas, de cette manière, de l'orage et la pluie qui tombait ; la journée passa bien vite et se termina par le goûter. Ce fut pour beaucoup une occasion de rencontrer d'anciens membres du Cercle, mariées et devenues mamans, qui revenaient parmi nous à cette occasion. Nous partîmes le soir, bien contentes de cette journée, et en faisant des projets pour la promenade de Juin, qui aura lieu probablement le troisième dimanche (21 juin). Espérons que cette fois le beau temps nous favorisera !



3. Notes et Informations

Les Femmes et l'Art décoratif

L'Atelier d'Art d'Eclairage Etlin (1)

M. E. Emile Magne signale dans le journal « La Française » le bel effort d'art décoratif réalisé par nos compagnes Mmes Etlin et Dittisheim, dans leur atelier d'Art d'Eclairage. Nous lui empruntons les renseignements qui suivent, certaines que les lectrices de ce *Bulletin* y prendront intérêt.

L'éclairage électrique devait transformer le décor de nos habitations et susciter une industrie nouvelle, essentiellement féminine.

Mmes Etlin et Dittisheim formèrent en Suisse d'abord, puis à Paris, des ouvrières capables de réaliser leurs créations : glaces, lustres, appliques, coussins, sacs, abat-jour, etc. qui offrent une originalité charmante et un effet inédit.

M. Magne signale dans ces objets non seulement « une harmonie de forme, de coloris et une richesse de matières », mais encore l'ingéniosité « qui accueille tout et trouve à chaque débris une utilisation imprévue », ajoutant au caractère pratique un caractère esthétique.

Celles qui voudront aller faire une visite à l'atelier de la rue Gaudot de Mauroy y seront les bienvenues et goûteront, nous en sommes certaines, les heureuses innovations de femmes de goût qui, dans leurs recherches décoratives, ont tenu « à conserver une âme à notre intimité ».

(1) 28, rue Gaudot de Mauroy.

Les Petits Filleuls

Autorisé par décret ministériel en date du 20 août 1917

16, rue de la Bûcherie, Paris (V^e)

Mardi et Vendredi de 9 heures 1/2 à 11 heures 1/2

Métro : SAINT-MICHEL

Président : M. le docteur MULON — Secrétaire générale :
Mlle G. HAGUENAU — Trésorière : Mme M. POLACK

Il meurt annuellement en France plus de 80.000 enfants de moins d'un an.

Notre but, c'est d'essayer d'enrayer quelque peu cette effrayante mortalité.

Le moyen que nous proposons, c'est d'imiter pour les tout-petits ce qu'ont fait pour les combattants les marraines de soldats, et de créer une organisation de « *Petits Filleuls* ».

Nous demandons à celles que le sort a favorisées de bien vouloir s'occuper d'un bébé, qu'un système d'enquêtes nous permettra de leur choisir parmi les plus intéressants (sans aucune préoccupation confessionnelle).

Nous les prions de bien vouloir veiller à sa santé et, plus particulièrement, d'aider à sa nourriture jusqu'à l'âge de deux ans. Quand la mère nourrira, le secours de nourriture ira à la mère.

En voyant l'enfant et la mère de près, la marraine donnera à cette dernière quelques conseils d'hygiène qui pourront lui être salutaires. Par le seul fait de sa visite, elle procurera à la mère, en même temps qu'un soulagement matériel, un appui moral.

Lorsque le manque de temps ou d'autres causes l'empêcheront d'aller elle-même chez son petit filleul, elle pourra s'adresser à l'œuvre comme intermédiaire. En ce cas, l'œuvre recevra les dons, les transformera en nature; des dames enquêteuses iront voir les enfants et donneront de leurs nouvelles aux marraines empêchées.

Nous aurons donc :

1^o Et c'est ce que nous désirons le plus vivement, des marraines qui s'occuperont directement d'un enfant, avec la seule obligation de nous envoyer tous les trois mois de leurs nouvelles ;

2° Des dames enquêteuses chargées de visiter les enfants, qu'elles aideront grâce aux versements des marraines absentes, aux cotisations et dons reçus aux Siège Social.

Une feuille plus détaillée servira d'instruction aux marraines, insistant sur les points auxquels nous tenons le plus (*nécessité de faire les dons en nature et non en argent, conseils donnés à la mère de garder l'enfant auprès d'elle, et autant que possible, de lui donner le sein, obligation de le faire peser et examiner régulièrement aux dispensaires de son quartier, etc.*).

Cette même feuille donnera quelques indications concernant l'hygiène de l'enfant du premier âge, avec énumération des dons qui lui sont le plus utile.

D'ailleurs, toute latitude sera laissée aux personnes qui voudront bien prendre soin d'un « Petit Filleul ».

A celles à qui le bonheur a souri.

A celles qui savent oublier leurs malheurs en semant autour d'elles un peu de bonheur.

A celles qui cherchent à glorifier le souvenir des soldats morts en essayant de sauver comme eux le patrimoine de la France.

A celles qui ne veulent pas que les petits enfants meurent, tués par l'ignorance ou la misère.

Nous adressons le plus vibrant et le plus chaleureux appel.

On peut contribuer à l'œuvre :

- 1° En lui demandant un petit filleul ;
- 2° En lui envoyant un don ou une souscription.